



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Le Courrier **DE L'ASSURANCE**

Juin 2025 - N°10



LE COURRIER
DE L'ASSURANCE

N°10
JUN 2025





Sommaire

05 Edito

08 Actus

20 Chiffres clés

21 Métiers de l'assurance

22 Agenda



L'industrie marocaine de l'assurance évolue vers un modèle plus digital, plus inclusif et mieux adapté aux enjeux contemporains.

Le secteur de l'assurance marocain entame ce second semestre 2025 avec un momentum national extrêmement favorable, malgré les fortes perturbations qui marquent l'économie mondiale.

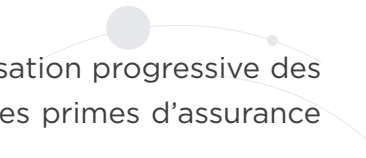
Dans ce contexte, à l'heure où les attentes des assurés évoluent rapidement et où les enjeux économiques et sociaux se complexifient, notre industrie poursuit sa modernisation pour répondre efficacement aux besoins de protection des citoyens et des entreprises.

La transformation digitale s'impose comme vecteur de cette modernisation avec notamment le déploiement de la dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile programmée pour les semaines qui viennent. Ce projet phare, porté conjointement par la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), s'accompagne d'une refonte complète des mécanismes de paiement des primes grâce à une plateforme multicanal innovante.

L'objectif est clair : offrir aux assurés une expérience simplifiée et sécurisée, tout en optimisant les processus pour l'ensemble des parties prenantes.

En parallèle à cette dynamique que connaît le secteur de l'assurance, deux évolutions réglementaires majeures vont le contraindre à faire preuve de plus d'agilité :

- La première est la révision du barème d'indemnisation en assurance automobile portée par le ministère de la justice. Après quatre décennies d'application du Dahir du 02 octobre 1984, un projet d'amendement est introduit dans le circuit législatif pour approbation.

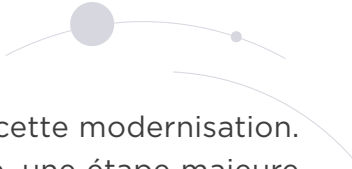


Ce projet prévoit quelques évolutions majeures, notamment une revalorisation progressive des niveaux d'indemnisation, qui entraînera nécessairement un ajustement des primes d'assurance en Responsabilité Civile Automobile.

- La deuxième concerne l'assurance maladie, avec le basculement programmé à très court terme des assurés relevant de l'article 114 vers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), redessinant le paysage de l'assurance maladie. Dans ce nouveau schème, les assureurs seront appelés à renforcer leur positionnement en développant des offres complémentaires innovantes. La digitalisation des échanges d'informations avec la CNSS ouvrira la voie à un "guichet unique" qui fluidifiera considérablement le parcours des assurés.

Sur le front de la construction, l'entrée en vigueur de l'obligation d'assurance Tous Risques Chantier – Responsabilité Civile Décennale (TRC-RCD) renforce le cadre de sécurisation des investissements. Cette évolution s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la protection patrimoniale, bientôt complétée par les travaux d'instauration de l'obligation d'assurance habitation. Les conclusions de l'étude conjointe ACAPS-FMA sur les leviers de développement du secteur ont en effet ouvert la voie à ce nouveau chantier, visant à renforcer la protection des biens et des personnes face aux risques auxquels ils sont exposés.

L'adaptation du cadre prudentiel progresse également avec la finalisation de la circulaire relative à la Solvabilité Basée sur les Risques. Cette avancée réglementaire, qui sera publiée d'ici la fin de l'année pour une application effective en 2026, aligne notre industrie sur les standards internationaux les plus exigeants, renforçant ainsi sa solidité financière.



L'inclusion et la diversité s'affirment comme des dimensions essentielles de cette modernisation. À l'occasion de la 11^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, une étape majeure a été franchie avec la signature officielle de la Charte Genre, élaborée par l'ACAPS et signée conjointement par le Président de la FMA, M. Mohamed Hassan BENSALAH, et le Secrétaire Général de l'ACAPS, M. Othman Khalil EL ALAMY, en présence de Madame la Ministre de l'Économie et des Finances. Cette charte vise à structurer l'engagement du secteur à intégrer pleinement l'approche Genre dans la conception et la commercialisation des produits d'assurance. Elle appelle l'ensemble des Entreprises d'Assurances et de Réassurance (EAR) à l'adopter afin d'adapter leurs offres aux besoins spécifiques des femmes et de contribuer activement à la réduction des inégalités dans l'accès aux services financiers.

Cette transformation multidimensionnelle s'appuie sur un maillage renforcé de la distribution de l'assurance sur l'ensemble du territoire national. L'organisation de l'Examen Professionnel des intermédiaires d'assurance programmé cette année vient consolider la stratégie multicanale adoptée par les acteurs du marché.

L'industrie marocaine de l'assurance évolue ainsi vers un modèle plus digital, plus inclusif et mieux adapté aux enjeux contemporains. Cette modernisation, portée collectivement par l'ensemble des acteurs de l'écosystème, renforce la contribution du secteur au développement économique et social du Royaume. Dans un environnement en constante mutation, notre capacité d'adaptation et d'innovation demeure notre principal atout pour façonner une assurance qui accompagne efficacement les évolutions de notre société et répond aux besoins évolutifs de ses citoyens.

Signature d'un partenariat entre la FMA et la NARSA pour renforcer la sécurité des conducteurs de deux et trois roues

En marge de la 4^{ème} Conférence Ministérielle Mondiale sur la Sécurité Routière, organisée à Marrakech du 18 au 20 février, Mohamed Hassan BENSALAH, Président de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), et Benacer BOULAAJOUL, Directeur de la NARSA, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer la sécurité des conducteurs des deux et trois roues.

Dans le cadre de cette convention, la FMA a financé l'acquisition de 20 000 casques destinés aux conducteurs de deux et trois roues de la région de Marrakech, tandis que la NARSA a assuré leur distribution selon les priorités en matière de sécurité routière. La perle du Sud étant particulièrement accidentogène pour cette catégorie de véhicules.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de prévention renforcée, visant à protéger les usagers vulnérables et à réduire le nombre d'accidents sur les routes marocaines



La 49^{ème} Assemblée Générale de la FANAF tenue à Marrakech

Le Maroc a accueilli, du 22 au 26 février à Marrakech, la 49^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF). Organisé en partenariat avec le comité d'organisation de la FMA, cet événement continental, placé sous le thème **“Quels leviers pour un développement inclusif et durable de l'assurance en Afrique ?”**, a rassemblé plus de 1 500 professionnels représentant 56 nationalités, venus d'Afrique et d'ailleurs.



Tout au long de la rencontre, les échanges ont porté sur les principaux défis et opportunités du secteur, notamment l'innovation technologique, la digitalisation, l'inclusion financière et la responsabilité sociale des assureurs. Plusieurs panels et ateliers ont permis d'échanger sur les stratégies à adopter pour renforcer la couverture assurantielle et promouvoir l'inclusion financière sur le continent.

Parmi les temps forts figurait la présentation d'une étude sur le rôle des femmes dans le développement

du secteur, une table ronde conjointe FANAF-FIAC, ainsi que la Marche de la Santé, symbole de l'engagement citoyen de la profession.

L'événement a été unanimement salué pour la qualité de son programme, la richesse de ses échanges ainsi que la dynamique des interactions B2B. Il a donné lieu à une série de recommandations concrètes pour accélérer la transformation du secteur, allant de la digitalisation à la micro-assurance, en passant par la personnalisation des offres et le renforcement des couvertures obligatoires.

L'Union Générale Arabe des Assurances réunie à Casablanca

Le 115^{ème} Conseil de l'Union Générale Arabe de l'Assurance (GAIF) s'est tenu le 15 avril 2025 à Casablanca, en marge de la 11^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance.

Cette rencontre de haut niveau a permis de faire le point sur les activités statutaires de l'Union, de renforcer les dynamiques de coopération interarabes et de préparer les prochaines échéances liées aux travaux et événements du GAIF.

Cette réunion a été l'occasion de réaffirmer l'implication active du marché marocain en faveur du développement régional du secteur assurantiel.



L'IA au cœur de la 11^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a organisé, les 16 et 17 avril au Hyatt Regency Casablanca, la 11^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance.

Articulée autour du thème **“Nouvelles technologies et IA : Quelles opportunités pour l'assurance ?”**, cette édition a réuni plus de 1 000 participants représentant plus de 40 pays. Le Ghana, pays à l'honneur, a illustré cette volonté d'ancrer l'innovation dans une coopération africaine renforcée, au service d'un développement commun du secteur assurantiel.

Les discussions ont porté sur l'impact de l'intelligence artificielle et de la digitalisation dans l'évolution des produits, la gestion des risques et l'amélioration de l'expérience client.

En marge des conférences, deux accords structurants ont été signés :

- Une convention de coopération entre la FMA et l'Association des Assureurs du Ghana, pour promouvoir l'innovation et la digitalisation dans un cadre de coopération panafricaine ;
- Une charte conjointe FMA-ACAPS sur l'approche Genre, visant à intégrer l'égalité femmes-hommes dans la conception et la distribution des produits d'assurance, en lien avec la stratégie nationale d'inclusion financière.

Par ses débats prospectifs et ses engagements concrets, le Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance confirme son rôle de plateforme stratégique pour dessiner les contours d'une assurance plus innovante, plus inclusive, et pleinement ancrée dans les enjeux du XXI^{ème} siècle.

Le Rendez-vous de Casablanca de l'assurance se distingue par une forte présence de participants étrangers notamment les grandes fédérations mondiales en faisant de cet événement probablement le plus global au niveau mondial.



Assurance maritime : un side-event stratégique en marge du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance



En marge de la 11^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, le Comité des Assureurs Maritimes du Maroc a tenu, le 15 avril 2025, un side-event entièrement dédié aux enjeux de l'assurance maritime. Cette rencontre a rassemblé les compagnies membres autour de trois thématiques clés : la couverture des risques de guerre, la souscription du corps de pêche et la gestion des sinistres facultés & corps.

L'événement a été marqué par la participation d'éminents intervenants, notamment la contribution remarquable de M. Frédéric DENÈFLE, Président de l'Union Internationale de l'Assurance Maritime (UIMI) et Directeur Général de GAREX.

Ce side-event a constitué un moment privilégié de partage d'expertise entre professionnels du secteur, dans un contexte où les enjeux de couverture maritime, de sécurité des flux et d'adaptation des garanties prennent une importance croissante pour les assureurs opérant dans ce segment stratégique.



Assurance agricole : le modèle marocain salué au Forum SMART

Invités du Forum SMART organisé par France Assureurs, Bachir BADDU, Vice-président Délégué de la FMA, et Mahmoud OUDRHIRI, Directeur Général Délégué de MAMDA-MCMA, ont présenté la stratégie marocaine d'assurance agricole, reconnue par la Banque Mondiale comme une véritable “success story”.

La session a mis en avant la robustesse du modèle de couverture mis en place au Maroc, qui offre aux exploitants une protection efficace face aux aléas climatiques et particulièrement face aux épisodes de sécheresse répétitifs.

Les intervenants ont souligné la nécessité d'adapter en permanence ce dispositif aux nouvelles réalités météorologiques afin de consolider la résilience du monde rural et de préserver les équilibres économiques d'une filière essentielle pour le Royaume. Le partenariat public privé étant la clé de réussite d'un tel dispositif.



La FMA au cœur des Rencontres de l'AMRAE à Deauville

Lors des 32^{èmes} Rencontres du Risk Management organisées par l'AMRAE à Deauville, Bachir BADDU, Vice-président Délégué de la FMA, est intervenu en plénière au cours de la table ronde sur le thème : ***“Nouveaux modèles de financement et prévention des catastrophes naturelles : quels impacts pour les entreprises et les collectivités dans la transition écologique ?”***.

Cette intervention a été l'occasion pour la FMA de partager l'expérience marocaine en matière de couverture des risques de catastrophes naturelles et de souligner l'importance d'une approche intégrée : prévention, innovation financière et coopération public-privé pour renforcer la résilience des territoires et du tissu économique.



Assurance et innovation au cœur du séminaire régional de la FSA à Oman

La ville de Muscat a accueilli, en avril 2025, le séminaire annuel de la Financial Services Authority (FSA) du Sultanat d'Oman, organisé cette année en partenariat avec l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS). Placé sous le thème : ***“Expanding Insurance in Middle East and North Africa (MENA): Key Challenges and Market Development Opportunities”***, cet événement a réuni les principales autorités de régulation, compagnies d'assurance et représentants institutionnels de la région MENA.





La rencontre s'est articulée autour de plusieurs temps forts, dont un panel dédié à l'innovation technologique et à son rôle dans le développement du secteur. Les échanges ont permis d'explorer les enjeux liés à la transformation digitale, à la modernisation des cadres réglementaires, et à la résilience des marchés face aux mutations économiques et climatiques.

Des intervenants de haut niveau ont partagé leurs visions sur les leviers d'un développement inclusif et durable de l'assurance dans la région. Parmi eux, des représentants de l'ACAPS, de la Banque Centrale d'Oman, de l'Arab Monetary Fund et de plusieurs fédérations professionnelles du Golfe et du Maghreb, dont la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), représentée par son Vice-Président Délégué, M. Bachir BADDU.

Ce séminaire s'inscrit dans une dynamique de coopération interrégionale visant à favoriser les synergies entre régulateurs et acteurs du marché, à travers une réflexion collective sur les réformes à venir et les modèles d'innovation à déployer dans les pays arabes.

Forum IUMI MENA 2025 : L'assurance maritime au cœur des échanges au Caire

La Fédération Égyptienne de l'Assurance a coorganisé, en collaboration avec l'Union Internationale de l'Assurance Maritime (IUMI), le IUMI Middle East and North Africa Forum 2025, tenu le 28 mai au Caire.

L'événement a rassemblé des délégations internationales représentant les compagnies d'assurance et de réassurance, autour de deux thématiques clés : les perspectives de l'assurance maritime en Afrique et les opportunités liées à l'intégration des principes de durabilité dans le secteur.

L'OAA débat de la dette africaine : la FMA porte la voix du marché marocain à Addis-Abeba

La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part à la 51^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), tenue du 24 au 28 mai 2025 à Addis-Abeba.

Placée sous le thème : **“Équilibrer les comptes : le problème de la dette de l'Afrique. Pourquoi la dette souveraine concerne-t-elle les assureurs ?”**, la rencontre a réuni des acteurs du secteur de l'assurance africain et au-delà autour des liens entre soutenabilité budgétaire et développement assurantiel.



Représentant le marché marocain, Salaheddine AJI, Directeur Général de la FMA, est intervenu lors du séminaire Vie pour traiter de la question : **“Innover pour avoir un impact : des produits d'assurance-vie qui soutiennent la viabilité financière à long terme”**. Il a rappelé le rôle central de l'assurance-vie comme vecteur de protection sociale, d'épargne et de financement de l'économie, tout en plaidant pour une offre plus inclusive et adaptée aux besoins spécifiques des populations africaines grâce à l'innovation produit.

Païement multicanal des primes d'assurance automobile : l'opérationnalisation du projet se précise



Dans le cadre du projet sectoriel visant à moderniser les modalités de paiement des primes d'assurance automobile, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), en partenariat avec le Centre Monétique Interbancaire (CMI), a organisé le 24 avril 2025 un atelier de cadrage à l'Hôtel Le Palace d'Anfa à Casablanca.

Destiné aux responsables IT et Métiers des entreprises d'assurances, cet atelier a permis de présenter en détail l'architecture fonctionnelle de la solution multicanale, les flux transactionnels envisagés (TPE, PEL, Fatourati, espèces/chèques avec ou sans garantie), ainsi que les modalités de réconciliation avec les systèmes d'information des assureurs.

L'organisation du projet de déploiement a été partagée, précisant les étapes clés, les plannings de déploiement et les parties prenantes impliquées. Cet atelier marque une étape structurante dans l'implémentation de ce chantier stratégique pour le secteur.

CHIFFRES CLÉS

Le secteur marocain de l'assurance au titre de l'exercice 2024

Le secteur a poursuivi sa dynamique de croissance en 2024, avec un chiffre d'affaires global s'élevant à **59,7 milliards de dirhams**, en progression de **+5,2 %** par rapport à l'année précédente. Cette progression repose sur une dynamique équilibrée entre les deux principales branches du marché.

La branche **Vie et Capitalisation** a enregistré une progression de **+5,1 %**, atteignant **27,2 Mds Dhs**, tandis que les **Assurances Non-Vie** ont progressé de **+5,3 %**, pour s'établir à **32,5 Mds Dhs**.



59 712

Millions de dirhams

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



32 483

Millions de dirhams

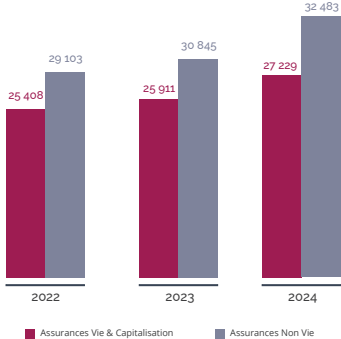
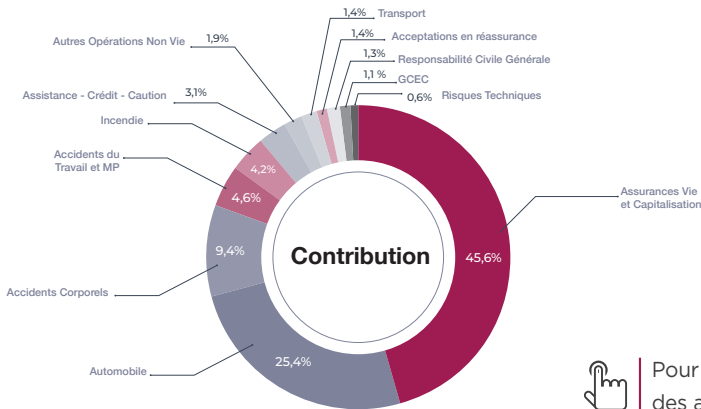
ASSURANCES NON VIE



27 229

Millions de dirhams

ASSURANCES VIE & CAPITALISATION



Pour consulter la situation liminaire du secteur marocain des assurances au titre de l'exercice 2024.

Cliquez ici

METIERS DE L'ASSURANCE

Zoom sur le métier de Gestionnaire de sinistres ou de prestations en assurance

Maillon essentiel de la chaîne de valeur assurantielle, le gestionnaire de sinistres ou de prestations intervient **au moment le plus critique du contrat** : celle où l'assureur doit honorer ses engagements après la survenance d'un sinistre. Il est chargé d'analyser les déclarations, de coordonner les expertises et de proposer l'indemnisation adéquate dans le respect des garanties contractuelles et de la réglementation en vigueur.

Dans les compagnies d'assurance, ce métier se décline selon les branches d'activité : **automobile, incendie, maladie, décès, accidents corporels, transport,**

Au-delà de la maîtrise technique, le gestionnaire joue un rôle clé dans la qualité de la **relation client**, en particulier dans des moments souvent sensibles pour les assurés.

Formation

Le poste de gestionnaire de sinistres est en général accessible avec un diplôme de niveau **bac+2 à bac+3 en assurance, droit, économie ou gestion. Il ne s'agit pas d'une règle incontournable**, mais une spécialisation en assurance ou en gestion des sinistres constitue un atout. Certaines compagnies proposent également des **formations internes** à destination des nouvelles recrues.

Avec l'expérience, le gestionnaire peut évoluer vers des postes de **référént technique**, de **manager d'équipe sinistres**, voire vers des fonctions transverses (audit, qualité, maîtrise des risques ou conformité).

Missions principales



Analyser les déclarations de sinistres et instruire les dossiers en vérifiant les garanties souscrites et leur étendue.



Coordonner les expertises techniques et suivre l'évaluation des dommages



Evaluer le montant du préjudice subi par l'assuré puis engager le processus de règlement



Accompagner les assurés et leur représentant (agent ou courtier) tout au long du traitement du sinistre, dans une logique de transparence et de qualité de service

AGENDA

■ CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'IUMI

Singapour accueillera, du 7 au 10 septembre 2025, l'édition annuelle de la **Conférence de l'Union Internationale des Assurances Maritimes (IUMI)**, organisée par la **General Insurance Association of Singapore (GIA)**.

Considérée comme le plus grand rassemblement mondial dédié à l'assurance maritime, la conférence IUMI réunit chaque année les experts du secteur, les représentants des compagnies internationales, les courtiers spécialisés et les prestataires de services maritimes. L'édition 2025 mettra l'accent sur l'innovation, la connectivité et les nouveaux enjeux du commerce maritime mondial.

Lieu stratégique du transit maritime, Singapour abrite plus de 5 000 entreprises du secteur, dont 140 groupes d'armateurs internationaux, faisant de cette édition un moment fort pour les échanges entre professionnels de l'assurance et acteurs de la logistique et du shipping.



Du 7 au 10 septembre 2025

■ GITEX GLOBAL

Véritable rendez-vous de référence depuis plus de quarante ans, GITEX GLOBAL célèbre sa 45^{ème} édition en s'étendant, cette année, sur deux sites emblématiques de Dubaï : le World Trade Centre et le Dubai Harbour. L'événement déploiera plus de quarante halls d'exposition, réunissant géants technologiques et start-up de pointe autour de l'IA, de la cybersécurité, de la mobilité, des green techs et d'autres domaines disruptifs.

Durant cinq journées intenses, le salon proposera des conférences stratégiques, des ateliers interactifs en direct, des sessions de réseautage sur mesure et des opportunités de partenariats. Une occasion unique de découvrir les innovations inédites qui redéfinissent d'ores et déjà l'économie numérique mondiale.



Du 13 au 17 octobre 2025

AGENDA

FORUM ANNUEL DE L'ASSURANCE DU GOLFE

Sous le thème “Navigating Change: Shaping the Future of Reinsurance in a Dynamic Global Landscape”, la 20^{ème} édition du **Gulf Insurance Forum** réunira les professionnels de l'assurance et de la réassurance du monde arabe et international au Millennium Plaza Downtown Hotel à Dubaï.

Organisé dans un contexte de mutations rapides du marché, ce forum vise à soutenir le développement de l'écosystème régional de l'assurance et à renforcer son rôle stratégique dans l'économie. Plusieurs panels techniques sont prévus, portant sur les défis liés à la réassurance, aux risques émergents, et à l'adaptation des modèles de couverture dans un environnement mondial en constante évolution.



28 et 29 octobre 2025

RENDEZ-VOUS DE SHARM EL SHEIKH

La 7^{ème} édition du Rendez-Vous de Sharm El Sheikh, rencontre annuelle organisée par la Fédération Egyptienne des Assurances (IFE) se tiendra du 15 au 17 novembre 2025 au Rixos Premium Seagate, Sharm El Sheikh, Egypte.



Du 15 au 17 novembre 2025



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Plus d'actualités sur le secteur des assurances
et réassurance au Maroc sur notre site web :

www.fma.org.ma

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :

 facebook.com/FMA.ASSURANCE

 linkedin.com/company/fmamaroc

 instagram.com/fma_maroc/

 x.com/FMA_MAROC

 youtube.com/@fmamaroc